

Les attentes des élus locaux: la collaboration un prérequis

LOUISE GUERTIN

Les attentes de nos élus municipaux ne sont pas moins grandes suite à l'élection d'un gouvernement minoritaire. « Il faudra que les partis collaborent », dira Yvon Brière, préfet de la Rivière-du-Nord et maire de Sainte-Sophie. Il y a plusieurs dossiers importants à régler rapidement. Pour le préfet de la MRC des Pays-d'en-haut, Charles Garnier, deux dossiers, celui du Pacte fiscal et du Pacte rural qui viennent à échéance en 2013 pour le premier, en mars 2014 pour l'autre, font partie de l'équilibre budgétaire fragile des municipalités. Il espère que le nouveau gouvernement les renouvellera. « Il faudra voir sous quelle forme et à quel niveau. » Les besoins augmentent, il est à espérer que les investissements du nouveau gouvernement suivront.

Pacte fiscal - 747 millions en 2013
Pour monsieur Garnier, ce sont des sources de revenus prévisibles et

structurantes. Le pacte fiscal, bonifié par les Libéraux, sera de 747 millions en 2013 pour toutes les municipalités du Québec. Mis sur pied en 1992, le Pacte fiscal devait aider les villes à payer pour de nouvelles responsabilités. Monsieur Brière met aussi l'accent sur les besoins des municipalités : « Dans les dernières années, les gouvernements ont balayé les coûts vers les municipalités : la police, les incendies, le transport. Les infrastructures routières ne sont pas adéquates et il faut également faire plus pour le transport collectif. Il faut trouver une solution aux congestions sur la 15. »

Pacte rural
Les deux MRC, Pays-d'en-Haut et Rivière-du-Nord, sont encore largement rurales. La présidente de Solidarité rurale, Claire Bolduc souhaite un programme bonifié. « Ça fait partie du programme du PQ et des engagements de Madame Marois. » Représentant 280 millions sur 7 ans à l'échelle du Québec, le

programme vise à soutenir la revitalisation et le développement du monde rural.

Solidarité rurale travaille au dépôt d'un rapport, en janvier, où il sera question de décentralisation vers les régions. Est-ce qu'un gouvernement minoritaire voudra ou pourra s'engager sur le terrain d'une gouvernance renouvelée? Les organismes communautaires sont également des partenaires importants. Une réduction de l'enveloppe aurait des effets immédiats sur les communautés. En 2012, l'enveloppe budgétaire du fonds de la ruralité pour la MRC des Pays-d'en-Haut s'élève à 324 000 \$ et de 306 945 \$ pour la MRC de la Rivière-du-Nord.

L'interconnexion - 2, 7 millions dans les limbes

Autre dossier en attente d'une décision, important pour la MRC des Pays-d'en-Haut, est celui de l'interconnexion du Corridor aérobie et du parc linéaire le P'tit Train du Nord. Monsieur Garnier explique: « Nous

avons eu la confirmation budgétaire du ministère des Transports à la fin juillet pour 2, 7 millions. Le dossier en est à l'étape d'être présenté pour décision finale. J'espère que le nouveau Conseil des ministres du Parti québécois approuvera notre projet. Nous avons revu le tracé pour réduire le coût total. Nous avons un million en réserve. Si c'est approuvé, nous sommes prêts à aller de l'avant avec ce projet, sans règlement d'emprunt. »

Claude Cousineau - manque à gagner pour la santé

Interrogé quant à ses priorités, Claude Cousineau, réélu pour un cinquième mandat sous la bannière du PQ, n'a pas remis en question les priorités émises par les préfets des deux MRC.

Il indique que, pendant la campagne, les citoyens lui ont répété qu'ils aiment le voir régulièrement. Il entend continuer à être présent sur le terrain pour monsieur et madame

tout le monde et pour les organismes communautaires comme la Maison d'entraide de Prévost à la recherche de nouveaux locaux.

Il ajoute: « au plan régional, comme député des Laurentides, mon premier cheval de bataille sera le dossier d'iniquité en matière de santé et des services sociaux ». Selon le député, il y a un manque à gagner de 60 millions et de 10 millions pour les organismes communautaires. Il se dit prêt à travailler avec ses collègues de toute allégeance politique pour faire avancer les dossiers des Laurentides.

On peut également penser à d'autres enjeux comme la pauvreté ou l'environnement, peu ou pas discutés pendant la campagne électorale. La question reste entière: que pourra réaliser le gouvernement minoritaire de M^{me} Marois? De toute évidence, nos élus locaux espèrent des solutions et misent sur la collaboration des partis.

Petites mathématiques électorales:

Pour qui votent nos voisins

BENOÎT GUÉRIN

Je ne vous apprend rien en vous disant que le Parti Québécois dirigé par Pauline Marois formera un gouvernement minoritaire, premier gouvernement au Québec dirigé par une femme.

Je ne crois pas vous apprendre grand-chose non plus en vous disant que dans notre comté, le comté de Bertrand, le péquiste Claude Cousineau a été réélu pour un 5^e mandat. Le député Cousineau a devancé son plus proche adversaire Jean-Marc Lacoste de la Coalition Avenir Québec (CAQ) par 4300 voix en récoltant 41,69 % du vote dans le comté.

Quelle a donc été la tendance dans chacune de nos trois municipalités soit Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs?

Prévost la souverainiste?

Prévost a toujours eu une réputation d'être souverainiste. À ce titre, les électeurs de la Ville de Prévost à 40% (2350 voix) ont accordé leur vote à Claude Cousineau du PQ, élu avec une très faible majorité de 193 voix. Son plus proche adversaire, Jean-Marc Lacoste de la CAQ a récolté 2157 voix soit 37% des voix. La lutte à Prévost a été très chaude comme dans plusieurs circonscriptions du Québec. Fait à noter, les cinq autres candidats se sont répartis un maigre 1381 votes des électeurs prévostois. - Prévost a donc accordé ses voix au gouvernement péquiste de Pauline Marois.

Piedmont et Saint-Anne-des-Lacs, les CAQuistes?

Si les autres circonscriptions électorales du Québec avaient suivi l'exemple des villes de Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, notre nouveau gouvernement provincial aurait été formé par la CAQ et François Legault.

En effet, à Sainte-Anne-des-Lacs, la CAQ avec 696 voix (39%) mène

le bal alors que le péquiste Cousineau suit tout de suite derrière avec 621 votes (35%). Là encore, le résultat est particulièrement serré, Lacoste l'emportant à Sainte-Anne-des-Lacs par seulement 75 voix alors que les cinq autres candidats se partagent un maigre 459 voix.

Suivant la même tendance, Piedmont aurait élu le CAQuiste Lacoste avec 456 voix (38%) contre 392 voix (33%) au péquiste Cousineau. C'est à Piedmont que le libéral Yannick Ouellette fait son meilleur score des trois villes en obtenant 21% du suffrage exprimé. Les autres candidats se répartissent un mince 96 voix des électeurs piedmontais.

En résumé

En moyenne, le vote de nos trois-municipalités combinées aurait donné une légère avance à Claude Cousineau du Parti Québécois, avec 38% du vote et un peu plus de 50 voix d'avance seulement sur Jean-Marc Lacoste de la Coalition Avenir Québec (37% du vote).

Enfin, le taux de participation à Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs a été d'environ 63% alors qu'à Piedmont ce taux baisse à seulement 51% des électeurs. Bien faible et décevante participation de nos concitoyens alors que le taux dans le comté de Bertrand a été de 78% et qu'il se situe près de 75% au Québec.

Le vote de nos concitoyens se démarque de la tendance provinciale qui accordait 32% des voix au Parti Québécois, 31% au Parti libéral et 27% à la coalition Avenir Québec alors que dans nos municipalités les électeurs ont préféré la CAQ (37%)

Résultat des élections provinciales
Comté de Bertrand

Candidat	Voix	% voix
Claude Cousineau, Parti Québécois	18305	41,69%
Jean-Marc Lacoste, Coalition Avenir Québec	14005	31,89%
Yannick Ouellette, Parti libéral du Québec	7602	17,31%
Lise Boivin, Québec Solidaire	2351	5,35%
Samuelle Ducrocq-Henry, Option Nationale	744	1,69%
Marc St-Germaine, Parti Vert du Québec	682	1,55%
Patrick Dubé, Coalition pour une constituante	222	0,51%

aux libéraux (15%) alors que le PQ récoltait 38% du vote.

Vous pouvez prendre connaissance des résultats pour chacun des bureaux de vote et chacune des municipalités desservies par le journal sur le blogue au vieprevost.blogspot.com

Source: Directeur général des élections du Québec, comté de Bertrand, élection provinciale 2012, résultats par ville et bureau de vote.



Distributions EauxMax Enr. Claude Dupras

1019, Cusson
St-Jérôme (Qc) J5L 1K2

Cellulaire 450 516-9128

claudedupras@videotron.ca
www.amaro.ca



DÉNEIGEMENT
TRACTEUR AVEC SOUFFLEUSE
9001-1883 Qc inc.

Jacques Rochon
Cell : 514 799-6705
Télé. : 450 504-6143



La Grange du Tissus

2183, boul. Labelle, St-Jérôme, Qc J7Y 1T4
450 436-1831

180, 25^e Avenue, St-Eustache, Qc J7P 2V2
450 623-1469



25 ANS Au coeur de vos festins

William J. Walter
Sauscissier

65 VARIÉTÉS
de SAUCISSES
SANS GLUTEN

L'OCTOBERFEST commence ICI!

Tout un choix de plus de
60 SAUCISSES
FRAÎCHES OU FUMÉES
et
une sélection de bière de
MICROBRASSERIE QUÉBÉCOISE

617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) ST-JÉRÔME Tél.: 450 432-4026